

Le 28 mars 2026 à 10 heures, les membres du Conseil municipal de la Ville du Kremlin-Bicêtre se sont réunis dans la salle du Conseil municipal à l'Hôtel de Ville, 1 place Jean-Jaurès, au Kremlin-Bicêtre, sous la présidence de Mme Odile Laborie, puis de M. Lionel Zincioglu, élu Maire lors de la séance, pour tenir la séance à laquelle ils ont été convoqués, individuellement et par écrit, 24 mars le 2026.

Membres présents :

M. ZINCIROGLU, Mme COUTO, M. RUGGIERI, Mme BENSETTITI, M. THÉPAUT, Mme EL KRETE, M. GUESSINE, Mme MARENATI, M. ZYKAK, Mme PATOUT, M. PARQUE-BATARD, Mme MADDI, M. LANUIT, Mme COUSIN, M. SIBY, Mme LALIS, M. ISSILAME, Mme LABORIE, M. BECQUART, Mme DRANÉ, M. BOUHELLA, Mme ZAFIMARO, M. GAUTREAU, Mme MOREAU, M. BANHORO, Mme DANIBO, M. HOSPITAL, M. DELAGE, Mme COROYER, Mme AZZOUG-BAILLET, M. KHIAR, Mme SARTORI, Mme YEHYA, M. MAMOUNI

Membre représenté :

M. TRAORÉ par M. DELAGE

Secrétaire de séance :

M. BOUHELLA

Conformément à l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales, le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

Odile LABORIE, présidente de séance

Kremlinoises, Kremlinois, mesdames, messieurs, nous allons procéder aujourd'hui à l'ouverture de la séance d'installation du nouveau Conseil municipal. Je vais d'abord donner lecture des résultats constatés au procès-verbal des élections du 22 mars 2026 :

- Liste « Faire mieux au Kremlin-Bicêtre » de Rim Yehya : 13,85 % (1 007 voix). Cette liste a obtenu 2 sièges au Conseil municipal.
- Liste « Ensemble changeons Le KB » de Lionel Zincioglu : 48,54 % (3 529 voix). Cette liste obtient 27 sièges au Conseil municipal.
- Liste « La Force de l'humain » de Jean-François Delage : 37,61 % (2 736 voix). Cette liste obtient 6 sièges au Conseil municipal.

Il est procédé à l'appel nominal dans l'ordre du tableau du nouveau Conseil municipal élu le 22 mars 2026.

Odile LABORIE, présidente de séance

Il y a 34 présents, 1 représenté et pas d'absent. Je déclare le Conseil municipal élu installé dans ses fonctions.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Odile LABORIE, présidente de séance

Nous passons à la désignation du secrétaire de séance. Je vous propose la candidature de M. Adam Bouhella, benjamin d'âge. Je mets aux voix.

Résultat du vote

Votants : 35

Pour : 35 (M. ZINCIROGLU, Mme COUTO, M. RUGGIERI, Mme BENSETTITI, M. THÉPAUT, Mme EL KRETE, M. GUESSINE, Mme MARENATI, M. ZYKAK, Mme PATOUT, M. PARQUE-BATARD, Mme MADDI, M. LANUIT, Mme COUSIN, M. SIBY, Mme LALIS, M. ISSILAME, Mme LABORIE, M. BECQUART, Mme DRANÉ, M. BOUHELLA, Mme ZAFIMARO, M. GAUTREAU, Mme MOREAU, M. BANHORO, Mme DANIBO, M. HOSPITAL, M. DELAGE, Mme COROYER, M. TRAORÉ, Mme AZZOUG-BAILLET, M. KHIAR, Mme SARTORI, Mme YEHYA, M. MAMOUNI)

Odile LABORIE, présidente de séance

M. Adam Bouhella est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

Odile LABORIE, présidente de séance

Avant de procéder aux opérations d'élection du maire, je procède à la lecture de l'ordre du jour tel qu'il figure dans la convocation :

- Délibération 2026-014 : élection du maire.

- Délibération 2026-015 : détermination du nombre d'adjoints.
 - Délibération 2026-016 : élection des maires adjoints.
 - Délibération 2026-017 : désignation des délégués de la commune du Kremlin-Bicêtre au Conseil de territoire Grand-Orly-Seine-Bièvre.
 - Délibération 2026-2018 : délégation du Conseil municipal au Maire.
- Le Conseil se terminera par la lecture de la charte de l'élu local.

N° 2026-014. – ÉLECTION DU MAIRE

Odile LABORIE, présidente de séance

Nous allons procéder à l'élection du maire à bulletin secret. Je dois auparavant vous donner lecture des articles L. 2122-4 à L. 2122-9 du Code général des collectivités territoriales.

Article L. 2122-4 : « Le Conseil municipal élit le Maire et les adjoints parmi ses membres au scrutin secret.

« Nul ne peut être élu maire s'il n'est pas âgé de 18 ans révolus.

« Les fonctions de maire sont incompatibles avec l'exercice d'une des fonctions électives suivantes : président d'un conseil régional, président d'un conseil départemental. Les fonctions de maire sont également incompatibles avec celles de membre de la Commission européenne, membre du Directoire de la Banque centrale européenne ou membre du Conseil de la politique monétaire de la Banque de France. Tout maire exerçant une fonction le plaçant dans une situation d'incompatibilité prévue par les deuxième et troisième alinéas cesse de ce fait même d'exercer ses fonctions de maire. En cas de contestation, l'incompatibilité prend effet à compter de la date à laquelle la décision juridictionnelle confirmant l'élection devient définitive. »

Article L. 2122-7 : « Le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

« En cas d'égalité de suffrage, le plus âgé est déclaré élu.

Article L. 2122-17 : « En cas d'absence de suspension, de révocation ou de tout autre empêchement, le maire est provisoirement remplacé dans la plénitude de ses fonctions par un adjoint dans l'ordre des nominations et, à défaut d'adjoint, par un conseiller municipal désigné par le Conseil ou, à défaut, pris dans l'ordre du tableau. »

Nous allons maintenant recueillir la ou les candidatures à la fonction de maire.

Y aura-t-il des interventions à l'appui de ces candidatures ? Je note : Jean-Pierre Ruggieri, Anissa Azzoug-Baillet, Clément Parquet-Batard, Toufik Khiar, Aude Lalis, Rim Yehya, Jean-François Delage, Mme Latifa El Krete et Mme Laurence Couto. Je vous propose de prendre la parole dans l'ordre de l'inscription si vous en êtes d'accord.

Jean-Pierre RUGGIERI

Mesdames et messieurs, chers collègues, je suis très heureux de voir que vous êtes venus en très grand nombre pour ce premier Conseil municipal. Ce samedi marque un moment important dans la vie démocratique de notre commune et, pour moi, un moment profondément singulier. Le 22 mars dernier, les habitants du Kremlin-Bicêtre se sont exprimés avec clarté dans un contexte de participation électorale en nette progression. Leur message est sans ambiguïté. Ils ont voulu ouvrir un nouveau chapitre de l'histoire de notre ville. Après plus de trente années marquées par une même orientation politique, les Kremlinois ont fait un choix tranché en plaçant en tête, dans l'ensemble des bureaux de vote, la liste « Ensemble changeons Le KB » conduite par Lionel Zinciroglu. Ils nous ont confié une responsabilité majeure : celle d'engager le renouveau.

Je suis profondément attaché à cette ville. J'y ai grandi, j'y ai été élève, j'y ai construit une part essentielle de mon parcours. C'est donc avec une émotion sincère, mais aussi avec une conscience aiguë de ce qui nous est désormais demandé, que je m'exprime devant vous. Notre engagement est simple et sans équivoque. Nous serons les élus de tous les habitants. Nous respectons pleinement celles et ceux qui ont exprimé un autre choix. L'opposition aura toute sa place dans un cadre de travail renouvelé, respectueux et constructif. Le débat démocratique doit être exigeant, mais toujours apaisé.

Il nous faut cependant regarder la réalité en face. Il faut être lucide sur nos faiblesses. Notre ville a subi des transformations importantes, parfois excessives. Une densification urbaine trop rapide, des projets conduits sans concertation ont alimenté un sentiment largement partagé, celui d'une dégradation du cadre de vie. Les habitants nous ont alertés sur des réalités concrètes : incivilités, insécurité, trafics, logements dégradés, nuisances, impropriétés, difficultés de circulation. Ces préoccupations sont légitimes. Elles ont été entendues, elles guideront notre action.

Notre ambition est claire : améliorer concrètement le quotidien des Kremlinois. Nous voulons faire du Kremlin-Bicêtre :

- une ville plus agréable, plus sûre, plus propre, plus verte et mieux armée face aux défis de notre temps ;
- une ville plus belle grâce à un urbanisme maîtrisé, des espaces publics rénovés et une politique ambitieuse de réhabilitation de l'habitat ;
- une ville plus sûre en luttant résolument contre les incivilités et les trafics et en sécurisant en priorité les abords des établissements scolaires ;
- une ville plus verte en intensifiant la végétalisation, en créant des îlots de fraîcheur, en préparant notre territoire aux effets du changement climatique ;

– enfin, une ville plus harmonieuse en rétablissant un équilibre dans son développement et en renforçant le vivre-ensemble.

Ces orientations se traduiront rapidement en actes parce que nous voulons agir vite et fort. Nous agissons vite et agissons fort pour obtenir des résultats rapides. Nous agissons pour protéger tous les Kremlinois et, notamment, les plus fragiles. Mais, au-delà des politiques publiques, c'est une transformation plus profonde que nous entendons conduire : celle de la gouvernance. Nous mettrons fin à la logique verticale. Les décisions ne seront plus prises sans dialogue. Chaque projet structurant fera l'objet d'une véritable concertation. Nous multiplierons les réunions publiques, redonnerons toute leur portée aux Conseils de quartier et instaurerons des dispositifs de participation directe (votation citoyenne, budget participatif). Nous ferons le choix d'une démocratie vivante.

Nous abordons bien sûr ce mandat avec lucidité sur la situation financière de la commune. Les constats sont établis, notamment par la Chambre régionale des comptes : une dette élevée, une progression préoccupante des dépenses de fonctionnement. Nous agissons avec rigueur. Un audit financier sera lancé dès le début du mandat. Nous engagerons une trajectoire de désendettement progressive et maîtriserons les dépenses pour retrouver des marges d'investissement pour nos écoles, pour l'adaptation climatique, pour l'amélioration durable du cadre de vie. Nous avons, durant cette campagne, pris un engagement ferme. Nous le ferons sans augmenter la fiscalité.

Mesdames et messieurs, chers collègues, le mandat qui s'ouvre est celui de la transformation, mais aussi celui de l'espoir, un espoir simple : mieux vivre ensemble au Kremlin-Bicêtre. Pour y parvenir, vous pourrez compter sur une équipe engagée, plurielle, aux profils complémentaires, riche d'expériences diverses et profondément ancrée dans la vie locale. Je ne citerai qu'une personne parmi nous, parce qu'elle est la plus connue de tous, parce que sa notoriété dans cette ville est inégalée et parce qu'elle est avant tout un ami. Il est professeur d'éducation physique et Président de la Section gymnastique depuis de nombreuses années. Il s'agit de Cédric Thépaut. Il est connu par de nombreuses familles du Kremlin-Bicêtre. C'est lui qui m'a embarqué dans cette aventure. C'est aussi cela, la politique locale, une histoire d'amitié. Notre équipe est, à bien des égards, le reflet de la population kremlinoise dans sa diversité, dans ses parcours, dans son histoire, une histoire intimement liée à celle de l'immigration qui a façonné d'autres villes et contribué à sa richesse humaine. Nous en sommes fiers. Cette diversité n'est pas seulement une réalité, c'est une force et une responsabilité. Elle nous engage à être à la hauteur des valeurs qui nous rassemblent. Nous sommes profondément attachés aux principes de la République : la démocratie, la laïcité, l'égalité. À l'heure des fractures et des replis identitaires, nous devons démontrer plus que jamais que nous pouvons vivre ensemble et défendre une vision universaliste de la ville. Nous serons intransigeants face à toutes les formes de racisme et d'antisémitisme que nous combattons avec la plus grande détermination.

Être élu, ce n'est pas apparaître tous les six ans, c'est s'engager dans la durée au contact des habitants. Dans un contexte de profonde défiance envers les élus et la vie publique, nous avons une responsabilité particulière : redonner confiance, démontrer par l'action que l'engagement politique peut être utile, concret et profondément humain. L'engagement public demande beaucoup de sacrifices de temps, de don de soi et mérite le respect. À cette occasion, je souhaite adresser un salut républicain à Jean-François Delage et aux membres de son équipe pour le choix courageux qu'il a fait entre les deux tours. Ce geste – l'honneur – mérite nos applaudissements.

Je forme enfin le vœu que nos échanges au sein de ce Conseil soient à la hauteur des attentes des habitants. Le débat est légitime, la diversité des points de vue est nécessaire, elle est même une richesse à condition de s'exprimer toujours dans le respect et dans un esprit constructif. Nous avons tous ici une responsabilité commune : agir pour notre ville au service du Kremlin-Bicêtre et de ses habitants.

Je conclurai mon intervention en vous proposant la candidature naturelle de Lionel Zincioglu au poste de Maire du Kremlin-Bicêtre dans la continuité du choix exprimé par les habitants. C'est une candidature qui porte une vision claire, exigeante et tournée vers l'avenir de notre Ville.

Mme Anissa AZZOUG-BAILLET

Chères Kremlinoises, chers Kremlinois, chers collègues, le résultat des urnes est sans appel. Il doit être respecté, mais il ne doit jamais faire oublier qu'une part importante des Kremlinoises et des Kremlinois a fait un autre choix, un choix que les nouveaux élus d'opposition représentent aujourd'hui dans ce Conseil municipal.

Je veux d'abord remercier sincèrement les électrices et les électeurs qui nous ont accordé leur confiance. Leur vote nous engage, il nous oblige, vous l'avez dit. Je veux également saluer l'ensemble des agents de la Ville – et je le dis avec beaucoup de fermeté – qui, au quotidien, font vivre le service public avec engagement et professionnalisme. Je pense que, là aussi, nous pouvons les applaudir. Ils sont une richesse précieuse pour notre commune et nous serons particulièrement attentifs aux conditions dans lesquelles ils exercent leurs missions.

Durant cette campagne, nous avons porté un projet clair, structuré, autour de trois priorités : une écologie populaire qui améliore concrètement la vie des habitants ; une ville plus sûre et plus apaisée où chacun se sent respecté ; et une Ville solidaire, attachée à la justice sociale et à l'égalité des chances. C'est là aussi qu'évolue notre Kremlin-Bicêtre. Ces orientations, soyez-en assurés, nous continuerons à les défendre avec constance, détermination et fermeté.

Nous siégerons dans l'opposition avec une ligne claire : vigilance, engagement et responsabilité :

– Vigilance parce que nous serons attentifs à chaque décision, chaque projet, chaque orientation prise par notre Ville. Nous ne laisserons rien passer qui irait à l'encontre de l'intérêt des habitants. Nous nous levons pour cela le matin et nous nous couchons ainsi le soir.

– Engagement parce que notre mandat reste entier, soyez-en assurés : celui de représenter l'ensemble des Kremlinoises et Kremlinois et de défendre toujours leurs intérêts et leurs attentes.

– Responsabilité, enfin, parce que nous ne serons pas dans une opposition de posture. Lorsque des projets iront dans le sens de l'intérêt général, nous les soutiendrons, bien sûr, mais, lorsque des choix mettront en cause l'équilibre social, la qualité de vie ou les valeurs qui font l'identité de notre Ville, nous aurons à cœur de nous y opposer clairement et, là aussi, fermement. Nous serons également particulièrement attentifs au suivi des projets engagés, à leur continuité et à leur cohérence dans les éléments programmatiques qui ont été rappelés ce matin.

L'opposition n'est pas un rôle secondaire. Beaucoup d'entre vous le savent aujourd'hui, ici présents. Elle est une composante essentielle de la démocratie locale. Nous entendons l'exercer pleinement, je vous l'assure, parce qu'au-delà des alternances politiques, notre responsabilité commune est de ne jamais fragiliser notre Ville. Le Kremlin-Bicêtre mérite de l'exigence. Il mérite aussi de la clarté. Il mérite enfin de la justice pour tous. Et c'est avec cette exigence que nous serons présents, engagés et déterminés, comme nous l'avons toujours été, d'abord aux côtés de Jean-Luc Laurent et, ensuite, aux côtés de Jean-François Delage. Vous pouvez compter sur nous, sur le travail que nous mènerons aux côtés de l'ensemble des élus du Conseil municipal et aux côtés du futur maire, M. Lionel Zinciroglu.

Clément PARQUE-BATARD

Quand je suis arrivé au Kremlin-Bicêtre, c'était juste avant les municipales de 2020. J'arrivais dans une ville que je ne connaissais pas encore vraiment et je découvrais tout. Je ne savais pas encore quelle place j'allais y prendre. Et j'ai rencontré Lionel. J'ai rencontré quelqu'un de droit, de solide, un roc, quelqu'un de profondément vrai et qui ne triche pas. Mais, au-delà de ça, j'ai trouvé quelqu'un qui m'a fait confiance. Pour moi, cela a tout changé. À ce moment-là, je cherchais à m'engager, à comprendre comment être utile ici. Et Lionel a été une vraie épaupe. Il m'a accompagné, il m'a tiré vers le haut et m'a permis d'y trouver ma place. Si je suis là aujourd'hui, engagé pour vous, Kremlinoises et Kremlinois, c'est grâce à lui. Entretemps, je ne suis même pas resté de passage parce que je m'y suis installé. J'y ai fait ma famille, j'y vis avec ma femme, Anna, et on a construit notre vie au Kremlin-Bicêtre. C'est devenu la nôtre, notre ville.

Je voudrais rappeler un moment précis qui est, pour moi, le plus engageant et le plus important. Le soir des résultats, ici, à la Mairie, quand j'ai regardé l'assemblée, les applaudissements, les sourires, les gens heureux venus de tous horizons, de toutes cultures, là, j'ai réalisé quelque chose. Lionel avait réussi ce que j'aime le plus dans mon engagement. Il avait réussi à rassembler, à créer autour de lui une équipe diverse, à son image. Surtout, il a réussi à se faire élire par des gens de tous horizons qui se reconnaissent en lui. Pour moi, c'est ça, la vraie politique. Et c'est exactement ce que vous méritez tous, Kremlinoises et Kremlinois. Alors, oui, mon soutien est profondément un soutien de conviction, mais il est profondément personnel aussi. C'est pour tout cela que je soutiens Lionel. Maintenant, au travail !

Toufik KHIAR

Mesdames et messieurs, chers collègues, permettez-moi tout d'abord d'adresser mes félicitations républicaines à M. le futur maire pour son élection. Les habitants du Kremlin-Bicêtre ont tranché. Leur choix est clair. Il doit être respecté.

Je veux également remercier sincèrement les électrices et les électeurs qui m'ont accordé leur confiance au premier tour en portant une voix écologiste, citoyenne, indépendante, exigeante et profondément attachée à l'intérêt général.

Durant cette campagne, j'ai fait des choix, des choix politiques assumés, celui notamment de construire une union du second tour dans un contexte difficile avec la volonté de rassembler plutôt que de diviser. Mais je le dis aussi avec gravité, cette campagne a parfois été marquée par des dérives, des attaques personnelles, des méthodes qui n'étaient pas à la hauteur du débat démocratique. Je pense que nous devons collectivement tourner cette page et, surtout, tirer une exigence, celle d'un débat public digne, respectueux, à la hauteur des habitants que nous représentons.

Aujourd'hui, une nouvelle étape s'ouvre. Pour ma part, je serai élu d'opposition et je veux le dire clairement, de manière pédagogique, être dans l'opposition, ce n'est pas être contre tout. Être dans l'opposition, c'est contrôler, proposer, alerter. C'est représenter une autre voie. C'est faire vivre le pluralisme démocratique. C'est une responsabilité exigeante, parfois difficile, parce qu'il faut être à la fois ferme, constructif, critique, mais très utile.

Monsieur le futur Maire, vous avez vous-même connu cette position. Vous avez été, pendant plusieurs années, conseiller municipal d'opposition dans cette Ville. Vous l'avez dit vous-même, dimanche soir, au moment de votre élection, que vous souhaitez mettre fin aux oppositions stériles et donner toute sa place à l'opposition. Je prends cet engagement au mot. C'est pourquoi je forme un espoir, et même une attente claire, que cette volonté se traduise concrètement dans le fonctionnement de notre Conseil municipal. J'espère que nous pourrions travailler dans un cadre démocratique apaisé, transparent, respectueux et que les conditions seront réunies pour que chaque voix compte et que chaque élu puisse s'exprimer pleinement, que l'opposition soit respectée dans ses droits et dans sa parole parce que la qualité de notre démocratie locale dépend aussi de la place qui sera accordée à celles et ceux qui ne pensent pas comme la majorité.

Pour ma part, je serai une opposition constructive, vigilante, exigeante, mais toujours tournée vers l'intérêt des habitants. Je soutiendrai ce qui ira dans le bon sens, je combattrai ce qui me semblera contraire à l'intérêt général et, surtout, je ferai des propositions. Je serai ici le représentant des écologistes et citoyens qui ont porté ma démarche dès le premier tour, une démarche sincère, engagée et profondément attachée à l'avenir de notre Ville. Le mandat qui s'ouvre sera déterminant et, pour ma part, je prendrai toute ma place avec clarté, responsabilité et avec détermination.

Aude LALIS

Mesdames, messieurs, permettez-moi de prendre la parole aujourd'hui avec une émotion toute particulière. En tant qu'enfant du Kremlin-Bicêtre, cette commune n'est pas pour moi un simple territoire administratif. C'est un lieu de vie, de souvenirs et d'attaches profondes. Cette Ville est mon histoire et, comme pour beaucoup d'entre nous ici, elle est notre histoire, notre repère et notre quotidien.

Lionel, tu vas prendre aujourd'hui la tête d'une Ville que nous aimons profondément tous les deux et que nous avons à cœur de faire avancer. Ce qui nous unit ici, c'est cet attachement commun au Kremlin-Bicêtre et à ses habitants. Nous savons d'où nous venons. Tu t'apprêtes à assumer la responsabilité d'une commune que nous connaissons intimement avec ses forces et ses défis. Je veux ici t'assurer de mon soutien, un soutien sincère et fidèle, un soutien fondé sur le dialogue, le respect, la proposition et toujours guidé par l'intérêt général.

Ensemble, nous avons devant nous de nombreux défis : améliorer le cadre de vie, accompagner les transitions à venir. Je suis convaincue que, parce que nous sommes profondément liés à cette Ville, nous saurons y répondre avec justesse et détermination dans un véritable esprit de travail collectif. Être élu ici, quand on y est né, quand on y a grandi, ce n'est pas anodin. Cela oblige, cela engage, mais cela donne aussi une force particulière, celle de vouloir rendre à cette Ville une part de ce qu'elle nous a donné. Travaillons ensemble pour être à la hauteur de cette Ville et de celles et ceux qui y vivent. Le Kremlin-Bicêtre peut compter sur toi, sur nous. Lionel, tu peux compter sur notre engagement. Nous sommes fiers d'avancer à tes côtés. Aujourd'hui, tu n'es plus seulement un enfant de la ville, tu en es le Maire. Tous mes vœux de réussite, monsieur le Maire.

Rim YEHYA

Madame la Présidente, mesdames et messieurs les élus, chères Kremlinoises et chers Kremlinois, les élections municipales se sont achevées ce 22 mars, plaçant la liste « Ensemble Changeons Le Kremlin-Bicêtre » en tête des suffrages avec pour conséquence la future désignation de M. Lionel Zinciroglu comme Maire de notre Ville. Je prends acte de ce résultat dans le respect des règles républicaines et je vous félicite également.

En tant que conseillère municipale, élue pour représenter les voix qui m'ont amenée jusqu'ici, mais également, je pense, celles qui se sont abstenues, j'aurai à cœur de continuer de porter le projet qui m'a menée à devenir élue avec Hakim Mamouni.

Ces dernières années et ces derniers mois de campagne ont confirmé une chose : la défiance des citoyens et des citoyennes envers la politique est particulièrement profonde. En France, nous souffrons de dénis démocratiques, d'institutions vieillissantes, de promesses non tenues. Le Kremlin-Bicêtre n'y a pas échappé. Combien de fois avons-nous entendu dans le cadre de cette campagne « À quoi sert de voter ? », « Tous pourris », « De toute façon, ils ne feront rien » ? Cette défiance est le symptôme d'un système qui a trop souvent oublié d'écouter, de partager et de décider avec les habitants, aussi bien au niveau national qu'au niveau local. Pourtant, ces mêmes habitants attendent du changement. Ils et elles attendent une Ville qui les protège, qui les accompagne, qui leur redonne le pouvoir de décider de leur quotidien. C'est pourquoi je porterai ici une exigence, celle d'une démocratie locale renouvelée, plus ouverte et plus audacieuse. M. Ruggieri l'a dit dans le cadre de son intervention tout à l'heure, il a parlé de décisions qui ne seraient pas verticales. Je pense qu'il faudrait aller un peu plus loin en mettant en place des instances démocratiques et populaires fortes : des référendums d'initiatives citoyennes pour que les Kremlinois et les Kremlinoises puissent directement proposer et décider des projets qui les concernent ; une tribune citoyenne en Conseil municipal afin qu'ils puissent prendre la parole, notamment en débat, et poser des questions pour que l'on puisse leur répondre ; un droit de révocation des élus pour que le mandat reste un contrat de confiance et non un chèque en blanc ; et, enfin, pour les décisions et les votes locaux, permettre aux personnes de nationalité étrangère et jeunes de plus de 16 ans de pouvoir prendre part au vote pour décider de l'avenir de notre Ville.

Il nous faut une Ville qui agit et qui protège. Beaucoup de Kremlinois peinent à boucler leur fin de mois, à se loger décemment, à accomplir leurs démarches administratives. La précarité n'est pas une fatalité, selon moi, c'est une urgence à combattre. Nous proposons la création d'une maison des droits, un guichet unique renforcé pour accueillir, orienter, accompagner chaque habitant dans leurs démarches juridiques, administratives ou sociales. Bien entendu, je ne vais pas vous demander ou vous imposer de reprendre une partie de mon programme, mais j'attire simplement votre attention sur le fait que beaucoup de personnes, de Kremlinois et Kremlinoises, rencontrent beaucoup de difficultés et qu'il va falloir être à la hauteur et leur permettre d'avoir un guichet unique.

Sur le logement, l'urgence est criante. C'est un constat que nous avons pu partager. Il est question de rénovation dans le parc social qu'il va falloir accentuer. Il faudra faire en sorte d'avoir un calendrier qui soit clair et précis pour ce faire. Mais, au-delà des logements sociaux, il y a un sujet autour des logements privés puisque le prix n'arrête pas d'exploser. Je vous propose de mettre en place un encadrement des loyers qui doit devenir une priorité à porter auprès de l'EPT, la communauté de communes.

Il nous faut une écologie ambitieuse et concrète également. Votre programme évoque certaines mesures écologiques, mais les Kremlinois n'attendent pas forcément que des mots, ils attendent des actes, pas de greenwashing, pas de mesures cosmétiques, mais une vraie politique de protection de l'écosystème portée par des experts, des citoyens avec des objectifs clairs et contraignants.

Bien entendu, lors du vote du Maire, je ne vais pas me prononcer pour votre élection puisque je n'ai pas été élue pour ce faire, mais je resterai toujours ouverte à différents débats démocratiques. Je porterai toujours une ambition où le pouvoir se partage, où les habitants seront associés aux décisions, où la solidarité n'est pas un slogan, mais une réalité quotidienne. Nous serons vigilants, nous serons une force de proposition avec Hakim Mamouni. Nous continuerons à

porter des idées pour un Kremlin-Bicêtre plus juste, plus solidaire et plus démocratique. Le mandat que nous ont confié les électeurs et électrices est celui-là : toujours continuer à porter nos idées communes pour une Ville du vivre-ensemble, une Ville qui agit, une Ville qui prépare l'avenir.

Jean-François DELAGE

Mesdames et messieurs, Kremlinoises, Kremlinois, chers collègues, il y a quelque chose, évidemment, d'éminemment symbolique dans l'élection du Maire qui rend ce moment solennel et important. En revanche, même si je sais qu'il y a aussi quelque chose de traditionnel, il m'apparaît relativement ridicule du côté de l'opposition de présenter un candidat. Je laisserai donc la place libre à M. Zinciroglu. Nous ne présenterons pas de candidat du côté du groupe d'opposition.

Cela étant posé, je veux dire quelques mots d'abord en républicain, encore une fois, comme nous avons eu l'occasion de le faire en tête-à-tête. Je veux vous féliciter toutes et tous, féliciter également le futur Maire. Cette belle fonction que vous allez occuper très bientôt et à compter de ce jour demande – M. Ruggieri le disait tout à l'heure – beaucoup d'abnégation, beaucoup de courage aussi, beaucoup de temps. C'est une charge lourde, mais ô combien passionnante. Je souhaite, non pour vous uniquement, mais surtout pour les Kremlinoises et les Kremlinois, que vous réussissiez dans cette mission de tous les jours.

Cependant, ayant pu voir, lors de la campagne, vos axes programmatiques, il me vient quelques doutes, mais il sera toujours temps, au long de ce mandat, de vous en faire part, car, à n'en pas douter, nous serons une opposition exigeante. Loin de l'idée de nous opposer à tout, comme cela a pu être parfois le cas sans grand discernement dans le mandat précédent, nous alerterons, mais nous proposerons aussi, car une Ville se construit sans cesse et se construit avec la force de toutes et tous ici réunis. Une Ville se construit avec l'ensemble de ses élus. Une politique qui tendrait à figer, comme dans du formol, la vie de nos rues, irait, à mon sens, à l'envers du monde. Non, notre ville ne s'arrêtera pas de vivre. Nos rues ne se videront pas du jour au lendemain par de simples injonctions. Cela va être un travail long, je le sais. Je l'avais engagé. Cela va être un travail long et fastidieux. Je souhaite qu'il soit évidemment conduit.

Construire une politique, je le dis, est un travail long qui demande de la ténacité et qui demande aussi de l'imagination. Construire une politique, ce n'est surtout pas chercher à faire illusion. C'est plus compliqué que le décor de théâtre que décrivait Flaubert dans le *Dictionnaire des idées reçues* : « Décor de théâtre : n'est pas de la peinture, il suffit de jeter en vrac sur la toile un seau de couleur, puis on l'étend avec un balai, et l'éloignement et la lumière font illusion. » Beaucoup de promesses ont été faites, beaucoup d'axes programmatiques ont été avancés durant cette campagne. Gageons qu'elles ne soient pas que des illusions et que des décors de campagne. Je vous souhaite donc beaucoup de courage.

Yasser ISSILAME

Madame la doyenne, mes chers collègues, mesdames, messieurs, tout d'abord, je tiens à remercier les habitantes et les habitants du Kremlin-Bicêtre pour la confiance qu'ils nous ont accordée. Par leur vote, ils ont exprimé les attentes et les espoirs auxquels nous devons répondre collectivement dans les prochains jours. Comme l'a dit M. Delage, ce sera un travail long et fastidieux.

Étant au Kremlin-Bicêtre depuis tout jeune, je connais personnellement Lionel Zinciroglu depuis l'enfance. Pour beaucoup de jeunes de la ville ici présents, il a été comme un grand frère pour nous avec toujours de très bons conseils. Depuis plusieurs années, il est présent pour nous accompagner dans nos projets, dans notre éducation, dans nos engagements politiques, dans nos engagements personnels. Et je tiens à le remercier. Je me souviens encore, quand il a intégré son école d'ingénieurs, cela nous faisait tous rêver. Cela a vraiment éveillé notre curiosité, nous qui étions sans doute habitués à nous autocensurer avec un plafond de verre. Lionel Zinciroglu a ce don de nous motiver, ce talent pour nous inciter à nous investir dans nos projets, pour atteindre nos objectifs avec, souvent, un discours très fédérateur, presque comme un coach, comme un capitaine que tout le monde respecte et pour qui nous sommes prêts à nous battre. Lionel Zinciroglu, à nos yeux – et je parle au nom de beaucoup de gens ici présents –, est vraiment un modèle de réussite tant sur le plan professionnel que sur le plan familial. Par exemple, je suis devenu moi aussi père d'une petite fille comme lui. Comme quoi, on essaye tous, à notre manière, de marcher sur ses traces. Plus sérieusement, voilà pourquoi je suis convaincu qu'il saura fédérer avec bienveillance notre Conseil, élus de l'opposition comme élus de la majorité, et cela dans un esprit très constructif. C'est dans cet esprit que je souhaite apporter mon soutien à sa candidature en tant que Maire.

Enfin, si je peux me permettre et pour conclure, je trouve symboliquement fort qu'au Kremlin-Bicêtre, nous remettons les clés de la Ville à un enfant de la ville.

Latifa EL KRETE

Madame la doyenne, mes chers collègues, mesdames et messieurs, aujourd'hui est un moment important pour Le Kremlin-Bicêtre, un moment important parce qu'il marque l'aboutissement d'un chemin collectif, un chemin fait d'engagement, de travail et surtout de persévérance, un chemin que nous avons construit tous ensemble. Pour ma part, mon engagement aux côtés de Lionel remonte aux élections municipales de 2020. Cette année-là, nous avons fait un choix fort. Au second tour, nous avons choisi de nous rassembler et de dépasser nos différences pour construire une dynamique commune. Et nous avons fait un choix clair, celui de porter Lionel à la tête de cette union. Nous n'avons pas remporté ces élections. En revanche, nous n'avons jamais cessé d'y croire. Nous avons tenu, nous sommes restés présents, engagés, mobilisés. Nous avons continué à travailler, à construire, à écouter, à agir au service des Kremlinoises et Kremlinois. C'est aussi dans ces moments que l'on apprend à connaître celles et ceux avec lesquels on s'engage.

J'ai appris à connaître Lionel. J'ai appris à connaître un homme sincère, sincèrement attaché au Kremlin-Bicêtre, un homme pour qui cette Ville compte profondément.

À ses côtés, je l'ai vu se battre sur tous les dossiers, sans aucune exception, des dossiers qui, au-delà des décisions politiques, touchent très concrètement le quotidien des habitants. Et Lionel ne perd jamais cela de vue : le réel, le terrain, le quotidien. Cette exigence d'être au plus près des quartiers, il l'incarne pleinement avec une approche à la fois concrète et profondément humaine. Je l'ai vu dire des choses telles qu'elles sont, avec sincérité, même lorsqu'elles sont difficiles à entendre. Cela demande du courage. Je l'ai vu aussi faire confiance à l'intelligence collective, considérer que chacune et chacun est capable de comprendre, de participer et de décider. Même dans les moments les plus exigeants, les moments les plus difficiles, il a su garder le cap, prendre de la hauteur, continuer à rassembler. Car, oui, rassembler est une force. Et Lionel sait rassembler. Il sait rassembler des femmes, des hommes aux parcours différents, aux sensibilités diverses et transformer ces différences en forces collectives.

Ce qu'il a initié en 2020, il l'a consolidé aujourd'hui. Et cette confiance s'est transformée en victoire. Mais, au fond, cette victoire n'est pas une fin, c'est une responsabilité. Être maire, ce n'est pas simple et ce n'est pas simplement porter un projet ; c'est unir, c'est décider, c'est incarner une vision. Et cette vision doit être claire, elle doit être sincère, elle doit être entièrement tournée vers tous les Kremlinoises et Kremlinois. Je suis convaincue que Lionel porte cette exigence, pas dans les mots mais dans les actes, pas dans la posture mais dans la constance.

Aujourd'hui, au moment de voter, il ne s'agit pas simplement de désigner un maire, il s'agit de choisir une trajectoire, une manière de faire, une manière d'être au service de notre Ville. C'est pourquoi, avec conviction, avec responsabilité et avec confiance, je voterai pour que Lionel Zirciroglu devienne le Maire du Kremlin-Bicêtre.

Laurence COUTO

Mesdames et messieurs, chers collègues, il y a sept ans et demi, je me suis engagée autour d'une équipe formée par Jean-Pierre et Cédric. Cette équipe s'est rassemblée au deuxième tour autour de Lionel. Cet engagement est né d'une volonté de changement, de renouveau, de retrouver la ville que j'ai connue à mon arrivée dans les années 90, mais aussi cette ville qui m'a été racontée par mes beaux-parents, arrivés dans les années 70 et qui ont choisi de construire leur vie de famille ici, au Kremlin-Bicêtre, en travaillant, l'un à l'usine Geo, l'autre à l'hôpital Bicêtre.

Avec notre groupe Ensemble Changeons le KB, nous avons œuvré toutes ces années non pas à nous opposer pour nous opposer aux différents projets proposés pour la ville, mais plutôt à penser la ville de demain et à préparer l'avenir de notre ville. Nous avons travaillé toutes ces années en allant à la rencontre des Kremlinois, en écoutant leurs besoins, leurs inquiétudes, mais aussi leur envie de changement, leur envie de retrouver une ville où il y fait bon vivre, une ville qui apporte sécurité, dignité et où chaque Kremlinois a sa place.

Je finirai par ces quelques mots dits par une Kremlinoise à Lionel à l'avant-veille du deuxième tour, je cite : « Merci de nous redonner de l'espoir. » Je voterai donc pour Lionel Zirciroglu, un homme qui a une vision de la Ville qui est la mienne, qui a su rassembler une équipe, mais aussi les Kremlinois, autour d'un projet, qui va transformer nos attentes, mais aussi les attentes des Kremlinois, en réalité ; un maire qui sera à votre écoute, proche de vous, comme il l'est avec nous tous ; un maire qui remettra de la proximité avec les Kremlinois ; un maire qui prendra ses responsabilités pour que le quotidien des Kremlinois soit apaisé dans une ville où il ferait bon vivre ; un maire qui ne se contentera pas de promettre, mais qui sera capable de transformer vos besoins, vos espoirs en une réalité quotidienne pour chaque quartier, chaque rue et chaque famille de notre ville.

Odile LABORIE, présidente de séance

Y a-t-il d'autres interventions ?

Cédric THÉPAUT

Chers collègues, chers Kremlinois, chers agents, je voulais prendre la parole juste pour dire la fierté que j'ai à être dans cette équipe. Je ne vais pas parler de moi parce que cela ne sert à rien, mais je vais parler d'Ensemble changeons Le KB. Ce micro-groupe politique local que nous avons créé en 2020, Lionel, Jean-Pierre et moi, a su trouver une place dans cette commune. Il est le fruit d'un rassemblement de nombreuses individualités qui allaient devenir, avec le temps, une équipe soudée, solidaire dans toutes les décisions et surtout déterminée. C'est toute l'équipe que vous voyez là.

La politique, ce n'est pas mon truc du tout, comparé à certaines et certains de notre groupe. C'est surtout devenu, en priorité, une aventure humaine avec tous les membres de cette belle équipe. Là, c'est le sportif qui parle d'équipe. Chacune et chacun d'entre nous, nous sommes bien conscients des difficultés qui nous attendent, tous ces défis qui vont arriver, les décisions importantes et courageuses à prendre pour certaines. Bien évidemment, on compte aussi sur l'opposition pour nous aiguiller. Normal. Voyez-vous, dans cette équipe dévouée à la cause de notre commune, nous sommes capables de travailler et d'agir ensemble, capables d'écouter, de partager les idées et d'en débattre. C'est ce que je vous disais il y a trente secondes.

Notre force, c'est l'union. Parfois, on rigole bien. D'ailleurs, on ne fait que ça, très souvent. La bonne humeur dans cette équipe est de rigueur et importante, surtout, cet hiver sous la pluie et dans le froid. L'opposition a connu cela également. Bravo à tout le monde d'avoir tenu le choc sur les marchés pendant la semaine face aux Kremlinois qui étaient aussi gelés à nous écouter. Bravo à tout le monde. Mais, rassurez-vous, nous sommes aussi sérieux pour travailler. Il n'y a pas que le délire, il y a aussi une certaine cervelle.

Certaines et certains d'entre nous se connaissent depuis longtemps, très longtemps. Par exemple, la chose qui est là, Jean-Pierre, a le malheur depuis plus de quarante ans de me supporter. Je ne sais pas comment il fait. Bravo à toi. Monsieur le futur Maire a eu la chance de me connaître en tant qu'entraîneur. Il faut savoir que je l'ai entraîné quand il était jeune au handball. Pas de chance pour lui, il y a eu un Jean-Michel Costet derrière. Et là, ça a été le couperet. Il y a Laurence qui m'a confié sa fille dès la baby-gym. Il y a aussi Youssef, le frère de Hamza, au handball, et les filles de Sandra. Vous pouvez remarquer que l'on est une vraie équipe, un vrai groupe solidaire. C'est pour ça que je voterai évidemment pour Lionel Zinciroglu, comme tout le monde peut s'en douter.

Merci à l'opposition d'être présente, par rapport aux textes que vous avez dits. J'espère vraiment que l'on travaillera ensemble et pas dans des délires, comme on en entendait pendant les débats des Conseils municipaux. J'étais dans le public, j'écoutais parfois, je trouvais ça « gore ». Franchement, on n'est pas là pour ça. Je vais arrêter parce que, sinon, je vais être long. En qualité de sportif, je vais donner le coup de sifflet final de mon discours parce que, sinon, je pourrais tenir pendant une heure. Merci à tous et à toutes.

Odile LABORIE, présidente de séance

Même si c'est évident, je vais demander qui sont les candidats au poste de Maire. Quelles sont les candidatures ? Il y a M. Lionel Zinciroglu. Y a-t-il d'autres candidatures ? Non.

Nous allons procéder au vote du Maire à bulletin secret. Il nous faut proposer deux assesseurs pour nous assurer de la régularité du vote. Je propose M. Julian Gautreau et Mme Rym Yehya.

Pour les modalités pratiques, je vous précise que chaque conseiller trouvera à sa place des bulletins blancs sur lesquels il pourra inscrire le nom du candidat choisi et une enveloppe dans laquelle il insérera ce bulletin qu'il mettra dans l'urne à l'appel de son nom.

Je vais procéder à l'appel nominal de chaque conseiller municipal, dans l'ordre du tableau. Chaque conseiller municipal dépose lui-même l'enveloppe de vote fermée dans l'urne sans qu'elle soit touchée par une autre personne. Le nombre de conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote à l'appel de leur nom a été enregistré.

Les assesseurs doivent prendre place à côté de l'urne. J'appelle M. Julian Gautreau et Mme Rim Yehya.

À l'appel de son nom, chaque conseiller municipal dépose son bulletin dans l'urne.

Odile LABORIE, présidente de séance

Je procède à l'appel : M. Lionel Zinciroglu, Mme Laurence Couto, M. Jean-Pierre Ruggieri, Mme Mounia Bensettiti, M. Cédric Thépaut, Mme Latifa El Krete, M. Hamza Guessine, Mme Cécile Marenati, M. Olivier Zyzak, Mme Chantal Patout, M. Clément Parquet-Batard, Mme Amandine Maddi, M. Jean-Pascal Lanuit, Mme Mélanie Cousin, M. Boubacar Siby, Mme Aude Lalis, M. Yasser Issilame, Mme Odile Laborie, M. Antoine Bécquart, Mme Sandra Drané, M. Adam Bouhella, Mme Clarelle Zafimaro, M. Julian Gautreau, Mme Corinne Moreau, M. Ernest Banhorro, Mme Laurence Danibo, M. Corentin Hospital, M. Jean-François Delage, Mme Vanessa Coroyer, M. Jean-François Delage pour M. Ibrahima Traoré, Mme Anissa Azzoug-Baillet, M. Toufik Khiar, Mme Enrica Sartori, Mme Rim Yehya, M. Hakim Mamouni.

Nous allons procéder au dépouillement des votes. Je vous donne les règles. Au premier tour du scrutin, le maire est élu s'il obtient la majorité absolue des suffrages exprimés. Sinon, un deuxième tour est nécessaire. Au deuxième tour du scrutin, si aucun conseiller n'obtient la majorité absolue des suffrages, un troisième tour est nécessaire. Je pense que l'on n'ira pas jusque-là.

Pour le dépouillement du scrutin, un seul des assesseurs touche les bulletins, manipule les bulletins et compte les votes. Le comptage est validé par l'autre assesseur sans qu'il touche les bulletins.

Les bulletins ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître sont nuls.

Il est procédé au dépouillement des bulletins.

Résultat du vote

Votants : 35

Lionel Zinciroglu : 27

Blancs : 7

Nul : 1

Odile LABORIE, présidente de séance

Lionel Zinciroglu a obtenu la majorité absolue et est proclamé Maire du Kremlin-Bicêtre.

Lionel ZINCIROGLU, Maire

Bonjour au Kremlin-Bicêtre ! Mes chers collègues, mesdames et messieurs, chères Kremlinoises, chers Kremlinois, je vous remercie du fond du cœur pour cette belle séance de Conseil municipal à la fois symbolique et protocolaire. Si vous me le permettez, je vous propose, dans un premier temps, de poursuivre avec la délibération de l'élection des adjoints. Je m'exprimerai à l'issue de l'élection des adjoints.

N° 2026-015. DÉTERMINATION DU NOMBRE DES ADJOINTS

Lionel ZINCIROGLU, Maire

Je rappelle que le Maire et les Adjointes sont élus par le Conseil municipal conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales. Par ailleurs, le Conseil municipal doit fixer le nombre d'adjoints dans la limite de 30 % de son effectif légal. Dans ce cadre précis, je vous propose de fixer le nombre d'adjoints au maire à 10.

Au-delà de cet aspect réglementaire, je souhaite également inscrire notre organisation dans une logique de proximité renforcée avec les habitants. La loi relative à la démocratie de proximité prévoit en effet la possibilité, pour les communes de notre strate, de mettre en place des Conseils de quartier. C'est un outil essentiel qui existait déjà dans notre ville et que je souhaite continuer pour faire vivre la participation citoyenne au plus près du terrain. Elle permet également de créer, en ce sens, des postes d'adjoints spécifiquement chargés de ces quartiers dans une limite fixée par la loi. C'est pourquoi, afin de renforcer notre présence dans les quartiers et d'ancrer davantage l'action municipale dans le quotidien de vous toutes et tous, Kremlinois, je vous propose de créer trois postes d'adjoints supplémentaires dédiés principalement aux Conseils de quartier.

Avant de vous soumettre la liste des adjoints, je vous soumetts le vote à main levée pour le nombre de 13 maires adjoints.

Résultat du vote

Votants : 35

Pour : 32 (M. ZINCIROGLU, Mme COUTO, M. RUGGIERI, Mme BENSETTITI, M. THÉPAUT, Mme EL KRETE, M. GUESSINE, Mme MARENATI, M. ZYKAK, Mme PATOUT, M. PARQUE-BATARD, Mme MADDI, M. LANUIT, Mme COUSIN, M. SIBY, Mme LALIS, M. ISSILAME, Mme LABORIE, M. BECQUART, Mme DRANÉ, M. BOUHELLA, Mme ZAFIMARO, M. GAUTREAU, Mme MOREAU, M. BANHORO, Mme DANIBO, M. HOSPITAL, M. DELAGE, Mme COROYER, M. TRAORÉ, Mme AZZOUG-BAILLET, M. KHIAR)

Abstention : 3 (Mme SARTORI, Mme YEHYA, M. MAMOUNI)

Lionel ZINCIROGLU, Maire

La délibération est adoptée. Nous passons au dossier suivant.

N° 2026-016. ÉLECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Lionel ZINCIROGLU, Maire

Je vous soumetts la liste des 13 adjoints :

- 1^{er} Adjoint : Jean-Pierre Ruggieri,
- 2^e Adjointe : Laurence Couto,
- 3^e Adjoint : Cédric Thépaut,
- 4^e Adjointe : Mounia Bensettiti,
- 5^e Adjoint : Hamza Guessine,
- 6^e Adjointe : Latifa El Krete,
- 7^e Adjoint : Olivier Zyzak,
- 8^e Adjointe : Cécile Marenati,
- 9^e Adjoint : Clément Parque-Batard,
- 10^e Adjointe : Chantal Patout,
- 11^e Adjoint : Boubacar Siby,
- 12^e Adjointe : Amandine Maddi,
- 13^e Adjoint : Jean-Pascal Lanuit.

Avant d'engager le vote à bulletin secret, y a-t-il d'autres présentations de listes ? Non. Le Secrétariat général vous a fait passer une liste pour que vous puissiez voter. De la même façon que cela s'est déroulé pour l'élection précédente, j'appelle les deux scrutateurs qui ont été désignés précédemment. Nous pouvons lancer cette élection.

À l'appel de son nom, chaque conseiller municipal dépose son bulletin dans l'urne.

Lionel ZINCIROGLU, Maire

Comme précédemment, j'appelle dans l'ordre l'ensemble des élus du Conseil municipal pour le vote : M. Lionel Zinciroglu, Mme Laurence Couto, M. Jean-Pierre Ruggieri, Mme Mounia Bensettiti, M. Cédric Thépaut, Mme Latifa El Krete, M. Hamza Guessine, Mme Cécile Marenati, M. Olivier Zyzak, Mme Chantal Patout, M. Clément Parque-Batard, Mme Amandine Maddi, M. Jean-Pascal Lanuit, Mme Mélanie Cousin, M. Boubacar Siby, Mme Aude Lalis, M. Yasser Issilame, Mme Odile Laborie, M. Antoine Bécquart, Mme Sandra Drané, M. Adam Bouhella, Mme Clarelle Zafimaro, M. Julian Gautreau, Mme Corinne Moreau, M. Ernest Banhorro, Mme Laurence Danibo, M. Corentin Hospital, M. Jean-François Delage, Mme Vanessa Coroyer, M. Jean-François Delage pour M. Ibrahima Traoré, Mme Anissa Azzoug-Baillet, M. Toufik Khiar, Mme Enrica Sartori, Mme Rim Yehya, M. Hakim Mamouni.

Lionel ZINCIROGLU, Maire

Je laisse maintenant les scrutateurs dépouiller cette nouvelle élection.

Il est procédé au dépouillement des bulletins.

Résultat du vote

Votants : 35

Liste : 27

Blancs : 7

Nul : 1

Lionel ZINCIROGLU, Maire

La liste que j'ai présentée est donc adoptée. J'invite à tour de rôle les adjoints à prendre place à mes côtés, devant l'urne, pour recevoir l'écharpe tricolore. Les Adjoints sont les suivants :

- Jean-Pierre Ruggieri : 1^{er} Adjoint en charge de l'écologie, l'environnement, les espaces verts et le personnel,
- Laurence Couto : 2^e Adjointe en charge du logement, de l'habitat, de la lutte contre l'habitat indigne et de la relation avec les bailleurs sociaux,
- Cédric Thépaut : 3^e Adjoint en charge du commerce, de l'attractivité économique, de l'emploi, du marché et de la petite enfance,
- Mounia Bensettiti : 4^e Adjointe en charge des affaires sociales, des solidarités, de la famille, de la précarité, du handicap et de l'inclusion,
- Hamza Guessine : 5^e Adjoint en charge de la tranquillité publique, de la propreté et du patrimoine,
- Latifa El Krete : 6^e Adjointe en charge des seniors, du lien intergénérationnel, du bien-être et de la cohésion sociale,
- Olivier Zyzak : 7^e Adjoint en charge de l'urbanisme et de l'aménagement,
- Cécile Marenati : 8^e Adjointe en charge des finances, de la commande publique et des délégations de services publics,
- Clément Parque-Batard : 9^e Adjoint en charge des voiries, du stationnement, des mobilités et transports, du numérique et de l'innovation,
- Chantal Patout : 10^e Adjointe en charge des services publics de proximité et de la citoyenneté,
- Boubacar Siby : 11^e Adjoint en charge des sports, de la jeunesse et de la vie associative,
- Amandine Maddi : 12^e Adjointe en charge des affaires scolaires, de l'éducation et de la parentalité,
- Jean-Pascal Lanuit : 13^e Adjoint en charge de la culture, des mémoires et des anciens combattants.

Je donne aussi lecture des conseillers municipaux ayant une délégation :

- Mélanie Cousin : conseillère municipale déléguée aux sports,
- Yasser Issilame : conseiller municipal délégué à la santé et à l'égalité femmes-hommes,
- Aude Lalis : conseillère municipale déléguée chargée de l'écologie, de la biodiversité et du bien-être animal,
- Antoine Bécquart : conseiller municipal délégué chargé des commerces,
- Clarelle Zafimaro : conseillère municipale déléguée chargée du handicap et de l'inclusion,
- Ernest Banhero : conseiller municipal délégué chargé de la propreté et de l'environnement,
- Odile Laborie : conseillère municipale déléguée chargée des associations et des solidarités,
- Corinne Moreau : conseillère municipale déléguée chargée du personnel.

Mes chers collègues, mesdames et messieurs, chères Kremlinoises, chers Kremlinois, je me permets à présent de prendre la parole après l'élection du Maire, des Adjoints et de notre nouvelle majorité municipale. Certains moments dans un parcours public donnent une profondeur toute particulière à l'engagement que l'on a choisi de servir. Et ce jour en fait incontestablement partie. En m'exprimant devant vous, je ressens à la fois la fierté du parcours accompli, une profonde gratitude pour la confiance exprimée, la consécration d'un travail opiniâtre, sincère et constant, et la pleine mesure des responsabilités qui nous incombent désormais.

Rien n'est anodin dans ce que nous vivons. Je suis un enfant du Kremlin-Bicêtre, un enfant qui, plus jeune, franchissait les portes de cette Mairie avec une certaine appréhension, parfois une boule au ventre, en accompagnant ses parents, ses frères et sœurs pour des démarches quelconques. Aujourd'hui, avec l'équipe qui m'entoure, nous sommes ici pour tracer une trajectoire, proposer un cap, ouvrir un nouveau chemin pour cette ville qui est la nôtre, cette ville que mes parents ont choisie en arrivant en France, cette ville qui a vu grandir ma famille, cette ville qui a construit une partie de ce que je suis, cette ville, Le Kremlin-Bicêtre, qui mérite un bel avenir.

Et cet avenir, nous avons commencé à le construire avec vous. Depuis plus d'un mandat dans l'opposition avec mes collègues, nous avons pris le temps d'écouter, d'échanger, de travailler à vos côtés, parfois d'alerter, toujours avec une conviction : celle qu'un autre chemin était possible pour notre Ville. Nous avons fait un choix fort, celui de constituer une équipe profondément ancrée dans la vie locale, composée à plus de 80 % d'habitants du Kremlin-Bicêtre, engagés pour la plupart d'entre nous et, surtout, sans étiquette politique, mais avec une même volonté : agir concrètement pour notre Ville. Et nous continuerons dans cet esprit.

Nous porterons au sein du Conseil municipal un groupe uni, composé de 27 élus, rassemblés sous le nom de notre association politique « Ensemble changeons Le KB » parce que ce qui nous unit est plus fort que ce qui pourrait nous diviser et parce que notre seule ligne, c'est l'intérêt des Kremlinois. Et nous sommes conscients d'incarner un nouvel espoir. Le Kremlin-Bicêtre a été dirigé par une majorité similaire depuis 1995. Il y a eu des réussites, bien sûr, mais aussi des limites. Et c'est précisément ce qui nous a conduits à nous engager.

Le mandat qui s'ouvre ne sera pas facile. Les contraintes budgétaires sont fortes, les incertitudes, réelles et les attentes, elles, sont immenses. Nous aurons d'ailleurs à voter un budget d'ici la fin du mois d'avril dans un contexte financier local dégradé. Mais je ne crois pas à un engagement ni à un mandat faciles. Je crois à l'engagement utile. Et je suis convaincu que nous saurons collectivement intelligemment mettre en œuvre ce qui est nécessaire pour notre Ville. Nous avons été élus sur un projet, nous le mettrons en œuvre avec sérieux, avec dialogue, avec proximité, avec exigence. Il n'y a pas mille directions possibles pour Le Kremlin-Bicêtre. Il y a un cap. Et ce cap est clair : celui d'une ville plus sûre, plus propre, plus agréable à vivre, plus dynamique et attentive à chacun.

Mes chers collègues du Conseil municipal, le temps de la campagne est désormais derrière nous. Je vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue en ce Conseil municipal et une belle route à nos côtés dans cette aventure. Dorénavant, c'est le temps de l'action qui commence. Je sais que nous serons au rendez-vous. Désormais, vous nous jugerez sur une chose : nos actes et sur notre présence chaque jour à vos côtés, chères Kremlinoises, chers Kremlinois.

Nous remettrons en question les projets d'urbanisme qui ne respectent pas l'échelle humaine et familiale. Nous apaiserons l'espace public avec un plan de mobilité qui rassemble, qui équilibre et qui ne soit pas vécu comme punitif. Nous apporterons des solutions concrètes en matière de stationnement dans une ville dense et de passage comme la nôtre. Nous ferons de l'écologie et du cadre de vie des priorités transversales avec une exigence claire : verdier davantage notre ville durablement. Nous travaillerons à faire émerger un véritable centre-ville, car Le Kremlin-Bicêtre n'en a, au fond, jamais eu. Nous accompagnerons les familles, nous défendrons les locataires du logement social et nous engagerons sans attendre, et dès demain, un rapport de forces exigeant avec les bailleurs défaillants comme Logial Coop dès les premiers jours.

Nous réaffirmerons une chose simple : la sécurité est une liberté fondamentale. Se déplacer, se promener, vivre dans notre ville ne doit jamais être une épreuve. Nous agissons pour que chacun puisse retrouver de la tranquillité, notamment dans les espaces publics aujourd'hui dégradés par les trafics et les incivilités. Nous investirons dans ce qui a trop longtemps été laissé de côté, nos parcs, nos écoles, nos équipements sportifs, parce qu'il n'est pas acceptable que nos enfants ne puissent pas vivre ici l'enfance que nous avons connue – pour celles et ceux qui ont grandi au Kremlin-Bicêtre par le passé.

Nous n'oublierons pas nos aînés. Nous travaillerons au retour d'un établissement pour personnes âgées dépendantes et nous porterons la création d'une maison de santé pluridisciplinaire, ainsi que d'un hôtel de police municipale visible, dissuasif et pleinement opérationnel dans un des grands axes de notre ville.

Nous ferons de la petite enfance une priorité avec une offre d'accueil plus accessible, plus qualitative et mieux adaptée aux besoins des familles. Et nous accompagnerons notre jeunesse, non pas seulement comme l'avenir de la Ville, mais comme son présent, en lui donnant les moyens de réussir, de s'engager et de s'épanouir pleinement.

Le sport sera un de ces leviers d'épanouissement essentiel avec l'objectif de permettre au plus grand nombre de pratiquer et de pouvoir créer un nouvel équipement sportif ambitieux.

La culture aussi sera au cœur de notre action. Nous encouragerons les pratiques artistiques et culturelles et nous créerons un équipement culturel municipal dans le haut de la ville, au plus près des habitants des quartiers sociaux. Car c'est bien là l'un de nos enjeux majeurs qui sera de reconnecter le haut et le bas du Kremlin-Bicêtre, trop longtemps séparés dans les faits comme dans les usages. Nous développerons des commerces de proximité de qualité dans le centre-ville comme dans le haut de la ville, en nous appuyant notamment sur la dynamique de l'arrivée de la ligne 14.

Notre ambition est simple : redonner envie de vivre et de rester au Kremlin-Bicêtre. Notre méthode sera à la hauteur de cette ambition.

Et je rassure en ce sens l'opposition qui s'est exprimée ce jour. Nous allons décider ensemble, en transparence, et nous ferons vivre une démocratie locale fondée sur l'intelligence collective, la proximité, la participation citoyenne et l'écoute. Pour chaque projet structurant, nous associerons les habitants, les élus, ceux de la majorité, ainsi que ceux de l'opposition, les experts et les associations, parce que bien décider, c'est décider ensemble ; et bien gérer, c'est le faire avec rigueur et transparence avec une ligne claire. Nous n'augmenterons pas les impôts fonciers.

Chaque année, nous rendrons compte de nos actions de manière précise et assumée. Nous voulons faire de la politique locale autrement, être sur le terrain, accessibles, à l'écoute et utiles, et redonner ainsi du sens à la fonction d'élu local, un élu proche, un élu présent, un élu au service des Kremlinois. C'est ainsi que j'ai toujours conçu mon engagement, qu'il soit dans l'opposition ou, aujourd'hui, dans la majorité municipale. Et c'est ainsi que je continuerai avec vous en tant que Maire du Kremlin-Bicêtre et avec mon équipe à mes côtés. Je vous remercie toutes et tous pour votre confiance.

Je vous propose de passer à la délibération suivante.

N° 2026-2017. ASSEMBLÉE. – DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DE LA COMMUNE DU KREMLIN-BICÊTRE AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU GRAND-ORLY-SEINE-BIÈVRE

Lionel ZINCIROGLU, Maire

Comme vous le savez, cette instance joue un rôle important dans la coordination de nombreuses politiques publiques à l'échelle de notre territoire. Il est essentiel que Le Kremlin-Bicêtre y soit pleinement représenté et entendu. Conformément aux dispositions légales, notre commune dispose désormais de 3 sièges au sein de ce Conseil de territoire. En 2020, Le Kremlin-Bicêtre était dans une tranche de population qui donnait 4 sièges. Depuis, la population a légèrement évolué, nous mettant dans une tranche inférieure à 3 sièges. Le Maire y siège de droit en tant que conseiller métropolitain. Il nous revient donc aujourd'hui de désigner les 2 représentants complémentaires.

Cette désignation se fait à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne afin de garantir une représentation fidèle de la composition de notre Conseil municipal. Au-delà de l'aspect réglementaire, je souhaite que ces désignations permettent de porter efficacement la voix du Kremlin-Bicêtre, de défendre ses intérêts et de contribuer activement aux dynamiques territoriales.

Je vous propose de procéder à cette désignation. Je vous propose de désigner Jean-Pierre Ruggieri et Cécile Marenati. Nous allons devoir nous prononcer par un vote à bulletin secret.

Y a-t-il d'autres candidatures ?

Jean-François DELAGE

Il y a ma candidature et celle de Mme Azzoug.

Rim YEHA

Il y a ma candidature, ainsi que celle d'Hakim Mamouni.

M. Lionel ZINCIROGLU, Maire

Trois listes se présentent. J'appelle, comme tout à l'heure, les scrutateurs pour mener à bien cette élection. Vous disposez de bulletins blancs où vous inscrivez les noms et prénoms des trois listes proposées. Nous passerons au vote dans quelques instants.

Pour que tout soit très clair, je rappelle les trois listes :

- Jean-Pierre Ruggieri et Cécile Marenati,
- Jean-François Delage et Anissa Azzoug-Baillet,
- Rim Yeya et Hakim Mamouni.

À l'appel de son nom, chaque conseiller municipal dépose son bulletin dans l'urne.

Lionel ZINCIROGLU, Maire

Comme précédemment, j'appelle dans l'ordre l'ensemble des élus du Conseil municipal pour le vote : M. Lionel Zinciroglu, Mme Laurence Couto, M. Jean-Pierre Ruggieri, Mme Mounia Bensettiti, M. Cédric Thépaut, Mme Latifa El Krete, M. Hamza Guessine, Mme Cécile Marenati, M. Olivier Zyzak, Mme Chantal Patout, M. Clément Parque-Batard, Mme Amandine Maddi, M. Jean-Pascal Lanuit, Mme Mélanie Cousin, M. Boubacar Siby, Mme Aude Lalis, M. Yasser Issilame, Mme Odile Laborie, M. Antoine Bécquart, Mme Sandra Drané, M. Adam Bouhella, Mme Clarelle Zafimaro, M. Julian Gautreau, Mme Corinne Moreau, M. Ernest Banhoru, Mme Laurence Danibo, M. Corentin Hospital, M. Jean-François Delage, Mme Vanessa Coroyer, M. Jean-François Delage pour M. Ibrahima Traoré, Mme Anissa Azzoug-Baillet, M. Toufik Khier, Mme Enrica Sartori, Mme Rim Yehya, M. Hakim Mamouni.

Nous pouvons passer au dépouillement.

Il est procédé au dépouillement des bulletins.

Résultat du vote

Votants : 35

Jean-Pierre Ruggieri et Cécile Marenati : 27

Jean-François Delage et Anissa Azzoug-Baillet : 5

Rim Yeya et Hakim Mamouni : 2

Blanc : 1

Lionel ZINCIROGLU, Maire

Jean-Pierre Ruggieri et Cécile Marenati sont élus conseillers territoriaux. Nous passons à la délibération suivante.

N° 2026-018. ASSEMBLÉE. – DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL À MONSIEUR LE MAIRE

Jean-Pierre RUGGIERI, Maire-Adjoint en charge de l'écologie, l'environnement, les espaces verts et le personnel
Monsieur le Maire, chers collègues, nous abordons maintenant une délibération importante pour le bon fonctionnement de notre collectivité. Il s'agit de la délégation d'une partie des compétences du Conseil municipal au Maire, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et, notamment, de son article L. 2122-22. Concrètement, cette délibération vise à permettre une gestion plus fluide, plus réactive et plus efficace de l'action municipale au quotidien. Elle encadre un certain nombre de décisions, notamment en matière de gestion du patrimoine communal, de marchés publics, de finances, d'urbanisme ou encore de contentieux, qui nécessitent parfois d'être prises rapidement sans attendre la tenue d'un Conseil municipal.

Cette délégation ne retire évidemment rien au rôle du Conseil municipal. Elle s'inscrit au contraire dans un cadre strict défini par la loi. Chaque décision prise dans ce cadre fera l'objet d'une information régulière devant notre assemblée. C'est donc un outil de gestion, mais aussi un engagement de transparence.

Enfin, pour assurer la continuité du service public, il est également proposé que cette délégation puisse être exercée par le 1^{er} Adjoint en cas d'empêchement du Maire. L'objectif est simple : être plus efficace sans jamais renoncer au contrôle démocratique ni à l'information des élus.

Lionel ZINCIROGLU, Maire

Y a-t-il des interventions sur cette délibération ?

Rim YEHYA

Monsieur le Maire, monsieur le rapporteur, chers collègues, effectivement, pour chaque Conseil municipal, il convient de voter les pouvoirs que nous, le Conseil municipal, nous déléguons au Maire ainsi qu'à son 1^{er} Adjoint en cas d'empêchement. Cela s'appuie effectivement sur l'article 2122-22 du CGCT. Cet article précise que nous pouvons déléguer tout ou partie des pouvoirs. En l'occurrence, vous avez décidé de récupérer chacun des pouvoirs. Je pense que certains doivent faire l'objet d'un débat et d'un vote par mesure démocratique. C'est la raison pour laquelle j'ai déposé des amendements ce matin juste avant le Conseil municipal. Je tiens à ce que ces amendements puissent être étudiés et soumis au vote pour la simple et bonne raison que le règlement intérieur, dans son article 24, ne demande pas précisément à ce que les amendements soient déposés en amont. C'était bien prévu il y a fort longtemps, mais, depuis le 19 juin 2025, vous tous, dans l'opposition, vous avez voté pour que les amendements puissent être déposés directement le jour même. Je demande donc à pouvoir déposer mes amendements et à pouvoir débattre avec vous.

Lionel ZINCIROGLU, Maire

Y a-t-il d'autres interventions ? Non.

Madame Yehya, je vous remercie pour ces amendements que vous déposez aujourd'hui et que j'ai découverts quelques minutes avant cette séance.

Contrairement à l'élection du Maire, cette délibération relative aux délégations consenties au Maire sur le fondement de l'article L.2122-22 du CGCT constitue une délibération de droit commun pouvant faire l'objet d'amendements sous réserve du respect de l'ordre du jour et de l'objet de la délibération. Je m'en tiendrai donc à ce qui guide notre Conseil municipal depuis 2020 : un règlement intérieur qui a été soumis au débat et au vote durant le mandat précédent dont je vais vous faire lecture de son article 24 : « Chaque conseiller municipal dispose, à l'égard des projets de délibération, du droit de présenter des amendements. Le projet d'amendement doit être adressé au Maire par écrit au plus tard un jour franc avant la réunion du Conseil municipal concerné par le projet de délibération. Les amendements au projet de budget visant à introduire une dépense supplémentaire ou une recette en diminution doivent, pour être recevables, proposer une contrepartie financière équivalente. Si l'importance, le règlement intérieur du Conseil municipal du Kremlin-Bicêtre, la complexité de la question traitée par le projet d'amendement le justifient, le président de séance peut décider de consulter le Conseil municipal sur le renvoi en commission pour examen. L'amendement soumis au débat est présenté par son auteur ou un membre du même groupe politique. L'amendement peut faire l'objet de modifications durant la séance du Conseil municipal et le Conseil municipal, sur proposition du président de séance, décide si l'amendement est mis en délibéré, rejeté ou renvoyé à la commission compétente pour examen et avis. »

Pour l'ensemble de ces raisons, et parce que nous avons vécu une semaine de transition complexe – il n'y avait pas de Maire pendant cette semaine de transition –, je rejette donc vos amendements et je vous propose que l'on en discute prochainement. Nous aurons une réflexion sur la nécessité ou non de soumettre une modification de cette délibération à la suite d'un débat soit en conférence des présidents de groupe, soit en commission municipale sur l'un des prochains conseils municipaux.

Je vous rappelle, à ce titre, qu'il y aura deux conseils municipaux de grande importance, déjà actés et mis dans le calendrier par les services de la Ville, les 7 et 23 avril 2026, pour faire voter un budget avant la fin d'avril.

Rim YEHYA

Je suis vraiment navrée, monsieur le Maire, mais il me semble que vous...

Lionel ZINCIROGLU, Maire

Madame Yehya, je vous demande déjà d'éteindre votre micro. Vous ne pouvez pas prendre la parole sans la demander au Maire et encore moins une fois que le rapporteur ou le président de séance ont conclu le débat. Les amendements sont rejetés. Je vous fais une proposition qui est très décente. Je vous demande de la respecter. À mon sens, au vu de cette séance symbolique et protocolaire, je pense que nous devons en rester là. Je vous soumetts une proposition qui est de me détailler précisément, dans les jours qui viennent, vos amendements afin que l'on puisse en discuter dans le cadre d'une commission municipale qui y sera dédiée. Je vous en remercie.

Résultat du vote

Votants : 35

Pour : 27 (M. ZINCIROGLU, Mme COUTO, M. RUGGIERI, Mme BENSETTITI, M. THÉPAUT, Mme EL KRETE, M. GUESSINE, Mme MARENATI, M. ZYAK, Mme PATOUT, M. PARQUE-BATARD, Mme MADDI, M. LANUIT, Mme COUSIN, M. SIBY, Mme LALIS, M. ISSILAME, Mme LABORIE, M. BECQUART, Mme DRANÉ, M. BOUHELLA, Mme ZAFIMARO, M. GAUTREAU, Mme MOREAU, M. BANHORO, Mme DANIBO, M. HOSPITAL)

Contre : 2 (Mme YEHYA, M. MAMOUNI)

Abstention : 5 (M. DELAGE, Mme COROYER, M. TRAORÉ, Mme AZZOUG-BAILLET, Mme SARTORI)

NPPV : 1 M. KHIAR

Lionel ZINCIROGLU, Maire

La délibération est adoptée.

LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL

Lionel ZINCIROGLU, Maire

J'ai pour obligation de vous faire la lecture de la charte de l'élu local avant de mettre fin à la séance.

« Charte de l'élu local

« Article L. 1111-13 du Code général des collectivités territoriales :

« Dans l'exercice de son mandat, l'élu local s'engage à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité, ainsi que les lois et les symboles de la République.

« L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité. Dans ce cadre, il poursuit le seul intérêt général à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts réprimé par la loi. Lorsque ces intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote. L'élu local s'engage à ne pas utiliser à d'autres fins les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel.

« L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances dans lesquelles il a été désigné.

« Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale à qui il rend compte des actes et des décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

« L'élu local déclare dans un registre tenu par la collectivité territoriale les dons, avantages et invitations d'une valeur qu'il estime supérieure à 150 euros dont il a bénéficié en raison de son mandat.

« Ne sont pas soumis à cette obligation déclarative les cadeaux d'usage et les déplacements effectués à l'invitation des autorités publiques françaises ou dans le cadre d'un autre mandat électif.

« Article L. 1111-14 du CGCT :

« Les élus locaux peuvent bénéficier du versement d'une indemnité pour l'exercice effectif de leurs fonctions électives et de la prise en charge des frais exposés dans ce cadre dans les conditions prévues par la loi.

« Les élus locaux sont affiliés, pour l'exercice de leur mandat, au régime général de la Sécurité sociale dans les conditions définies à l'article L. 382-31 du Code de la Sécurité sociale et à des régimes spéciaux définis par le présent code.

« Les élus locaux bénéficient à l'occasion de leur fonction d'une protection organisée par la collectivité territoriale conformément aux règles fixées par le Code pénal, les lois spéciales et le présent code.

« Le droit à la formation est reconnu aux élus locaux. Il s'exerce dans les conditions fixées par le présent code.

« Toute personne titulaire d'un mandat local bénéficie, dans des conditions prévues par la loi, de garanties accordées dans l'exercice du mandat et à son issue et permettant notamment de concilier celui-ci avec une activité professionnelle ou la poursuite d'études supérieures.

« Tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes mentionnés à l'article L. 1111-13.

« Un décret en Conseil d'État détermine les modalités et les critères de désignation des référents déontologues. »

Toutes les références indiquées dans cette charte de l'élu local sont indiquées en bas de page et vous l'avez dans le dossier du Conseil municipal.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne journée. Je lève la séance et vous invite à un pot républicain et à un vin d'honneur dans le hall de la Mairie. Vive Le Kremlin-Bicêtre et vive la République !

Lionel ZINCIROGLU, Maire, lève la séance à 12 heures 35.

Secrétaire de séance :
Adam BOUHELLA



Le Maire,
Lionel ZINCIROGLU

